Bordeaux ordinaire	125
Id. choix	160
Saint-Emilion 1869	»
Saint-Julien 1868	300
Barsac blanc 1868	300
Sauterne 1868	400
Bourgogne ordinaire 1872	»
Id. choix	»
Midi. Narbonne extra	52
Id. 1er choix	48
Id. 2e choix	42
Montagne extra	40
Id. 1er choix	36
Id. 2e choix	34
Aramon 1er choix	32
Id. 2e choix	28
Blancs bourrets	30
Picpouls	35
Saint-Georges	48
Saint-Cristol	45
Costières	55
Clairette	»
Picardan	»
SPIRITUEUX.	
3/6 Nord ordinaire, l'hectolitre	68
Id. rectifié	110
3/6 Midi Narbonne	115
Béziers	110
Pezenas	110
Lunel	110
Eau-de-vie, preuve Hollande	»
Eau-de-vie vieille	100
Rhum Jamaïque	»
Tafia	»
Kirsch	»
Marc de Bourgogne	80
Marc du Bugey 50°	80
Marc du Midi à 86°	85

La douceur de la température de ces jours derniers a été suivie d'un froid assez vif. Le vent du nord souffle par moment avec assez de violence et, soir et matin, un brouillard épais enveloppe l'atmosphère. C'est un nouveau quartier d'hiver qui nous arrive. Mieux vaut le subir maintenant qu'en mars et avril. Les blés en terre s'en trouveront bien ; le froid contiendra leur végétation herbacée au profit des racines.

Les derniers marchés de la semaine ont été un peu mieux approvisionnés en blé. Mais les cours sont restés à peu près sans variation.

Châtillon-lès-Dombes, *24 janvier 1874.*

Denrées vendues	D.-Décal. vendus	Pl haut Prix	Prix Moyen	Plus bas prix
Froment	286	5,85	5,62	5,30
Seigle	»	», »	», »	», »
Avoine	36	2,10	1,89	1,50
Maïs	75	3,25	3,12	3, »
Navettes	»	», »	», »	», »
Sarrazin	161	2,75	2,55	2,40
Pommes de terre, hect.	26	6, »	5,60	5,25
Froment au poids 285 k.	»	38, »	37,50	37, »

Lyon, *le 25 janvier*. — Au marché de la Guillotière du 24 janvier, les offres de la culture étaient peu importantes ; il s'est vendu quelques lots de blé de 36 50 à 37 fr.

Les seigles sont peu offerts, et la qualité est si défectueuse, qu'on ne les recherche pas. On les tient nominalement à 26 ou 27 fr.

Les orges de brasserie sont très-recherchées et valent 27 à 28 fr.

Les avoines sont à peu près épuisées dans le Dauphiné et la Bresse, où il n'en reste que de très-petits lots offerts sur la parité de 23 fr. Lyon hors les droits.

Les sons restent assez recherchés en meunerie, à 14 fr.

Nos marchés aux animaux de boucherie continuent d'être assez bien approvisionnés en bœufs francs-comtois, bressans et italiens ; en moutons auvergnats, charollais, piémontais et autres. Les cours sont plutôt à la baisse qu'à la hausse, mais ne varient pas chez les détaillants.

Lundi dernier, 1,550 porcs ont été vendus de 108 à 118 fr. les 100 kil., vifs.

Mardi, 470 bœufs ont été vendus, 1re qual., 168 à 175 fr. ; 2e qual., 158 à 166 fr. ; 3e qual., 158 à 166 fr. les 100 kil., morts.

Jeudi, 3,200 moutons ont été vendus : 1re qual., 180 à 186 fr. ; 2e qual., 170 à 178 fr. ; 3e qual., 158 à 166 fr. les 100 kil., morts, et 800 porcs au cours de lundi.

Vendredi, 600 veaux ont été vendus au cours moyen de 117 fr. les 100 kil., vifs, et 160 bœufs au prix du mardi précédent.

Besançon (Doubs), *23 janvier*. — Les marchés de cette semaine ont été faiblement approvisionnés ; le blé a haussé de 40 c. par 100 kil. sur la semaine précédente ; les avoines sont aussi en hausse de 50 c. Le seigle et l'orge se tiennent à des prix très fermes.

Blé...l'hect.	29,75 à 31, »	Farine 125 k	68, » à », »
Seigle....	19, » à 20, »	P. de terre.	5, » à 5,50
Orge.....	15,75 à 16,75	Foin...500 k	24, » à 30, »
Avoine....	9,25 à 10,50	Paille....	13, » à 16, »

Gray, *24 janvier*. — Blé, les 100 kil., 38 fr. 50 ; 38 fr. » et 36 fr. ». — Seigle, 26 fr. 50 ; 25 fr. et 24 fr. — Orge, 26 fr., 24 fr. et 22 fr. — Avoine, 21 fr. » ; 20 fr. 50 et 20 fr. — Farines, 1res, 68 fr. ; 2es, 65 fr. — Foin, les 500 kil., 30 fr. — Paille, 15 fr. — Pommes de terre, les 100 kil., 7 fr. 50.

Dijon, (Côte-d'Or), *17 janvier*. — Bon marché ; tendance faible. Orge recherchées, seigles demandés et avoines très fermes.

Farines toujours offertes et en baisse.

Temps doux et pluvieux.

Blé de pays		Seigle 100 k	27,50 à 28,50
1re q. 100 k	37, » à 38, »	Maïs.....	21, » à 21,50
de Paris..	37, » à 38, »	Fèves et f.	», » à », »
-Saissette	40,50 à 41,50	Farine	
Tuselle .	», » à », »	de fèves.	39, » à 40, »
Avoine...	20,50 à 21,50	Farine 128k	62, » à 66, »
Orge.....	27,50 à 29, »	—3e qual.	45, » à 55, »

Paris (La Villette), *26 janvier*. — Vente calme.

Cours officiels.	Amenés	P. mo.	1e q.	2e q.	3e q.
Bœufs	2355	351	1,78	1,68	1,58
Vaches	572	233	1,68	1,48	1,38
Taureaux	100	396	1,50	1,42	1,35
Veaux	468	76	2,20	2,10	1,95
Moutons	13601	21	2, »	1,80	», »
Porcs gras	1555	76	1,24	1,20	1,16
— maigres.	»	»	», »	», »	», »

Peaux de moutons en laine, 4 fr. 00 à 10 fr.

Le compte-rendu annuel de la Compagnie anglaise d'assurances sur la vie, *le Gresham*, vient de paraître. Ce compte-rendu est établi, d'après la nouvelle loi anglaise qui exige des compagnies la publication de renseignements tels qu'il devient impossible de ne point se faire une idée absolument exacte de la véritable situation de ces compagnies.

Le public appréciera l'importance d'un pareil document.

Il est envoyé directement à tous les assurés. Ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas reçu peuvent le faire réclamer dans les bureaux de la Compagnie, rue de Provence, 30, à Paris, ou chez les agents en province.

(L. B. 3) 3—3 h.

LE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

DE Mme S. A. ALLEN, est employé *depuis 40 ans* en Angleterre et en Amérique ; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris leur *couleur primitive*, la *beauté* et le *lustre de la jeunesse*. Une amélioration sensible se produit immédiatement. PRIX : 8 *fr. le flacon*. — Dépôt : à Paris, 35, boulevard Haussmann. — Se trouve à *Bourg*, chez Grand, coiffeur, 17, rue Notre-Dame, *et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs*.

(L.-B. 600) 31

ENGRAIS

LYON — EMILE GENEST et Cie — LYON

Engrais chimiques système G. VILLE. — Engrais spéciaux pour toutes cultures. — Superphosphate de chaux. Nitrate de potasse et de soude, sulfate d'ammoniaque.

Guano phosphaté soluble.

Envoi franco sur demande des Prix-courants et Notice sur leur mode d'emploi. (23) F. 11—2.

HERNIES sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, **plus de bandages**. Par M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (F. 733) 26—23 h.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

(L. B. 865) 17—12 h.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé REVALESCIÈRE DU BARRY de Londres.

Tout malade trouve, par la douce *Revalescière Du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de M. le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, des docteurs Dédé, Varrer, Campbell, Shorland, Ure, Angelstein, etc., etc.

N° 68914 Luzarche (S.-et-O.), 5 déc. 1866. J'ai pris la Revalescière du Barry contre une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite. Je m'en trouve incroyablement bien sous tous les rapports. C'est par pur sentiment de justice, Monsieur, que je vous adresse ces lignes, pour vous exprimer ma reconnaissance d'une découverte aussi utile.

A. GAUTHIER.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr., 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Bourg : Veuve Rodet et Ponthus et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, 26, place Vendôme, Paris.

(L. B. 459 — N° 4) 31—27

Annonces et Avis divers.

Etudes de Me Gustave RUCHON, avoué à Lyon, rue du Bât-d'Argent, 11, et de Me J. VIRENQUE, notaire à Saint-Symphorien-sur-Coise Rhône).

VENTE PAR LICITATION

A laquelle les étrangers seront admis

En l'étude et pardevant Me J. VIRENQUE, notaire à St-Symphorien-s.-Coise (Rhône)

EN DEUX LOTS SÉPARÉS, SANS ENCHÈRE GÉNÉRALE

1° D'UN DOMAINE

Avec maison bourgeoise

Appelé le Grand-Barcet

Sur la commune de Chevrière, canton de Saint-Galmier (Loire)

2° D'UN AUTRE DOMAINE

Appelé le Pécollet

Situé sur la commune de Grézieux-le-Marché, canton de St-Symphorien-sur-Coise

Dépendant de la succession de défunt Jean-Baptiste Coullard-Descos

MISES A PRIX : Premier lot, **20,000** fr. — Second lot, **25,000** fr.

Adjudication au mercredi 25 février, à midi.

Désignation des immeubles à vendre

Telle qu'elle est insérée au cahier des charges.

PREMIER LOT.

Le premier lot comprendra dans son entier le domaine du Pécollet, composé d'un tènement en

Maison d'habitation et d'exploitation, jardins, prés, pâtures et bois, situés sur la commune de Grézieux-le-Marché, d'une contenance approximative de dix-sept hectares vingt-quatre ares cinquante-quatre centiares, section A du plan cadastral de ladite commune,

Et d'un tènement en terre, situé sur la commune de Meys, appelée Terre-Mathiasse, d'une contenance d'environ un hectare quarante-deux ares vingt centiares, section B du plan cadastral de ladite commune.

Les immeubles sur la commune de Grézieux-le-Marché sont confinés : au nord et nord-ouest, par la rivière de la Brevenne ; du côté de l'ouest, par le chemin de Saint-Symphorien-au-Venet, par prés à Coquard et à Marie Vernay, femme Mure, par terre à Antoine Vernay et terre aux autres cohéritiers Vernay ; à l'est, par pré à Jeanne Vernay, femme de Jean Baptiste Verne, par terre à la même et par autre terre à Jean-Pierre Gubian du Reynard ; et du côté du midi, par terre à Ronzau.

La terre sur la commune de Meys est confinée du nord par la route de Meys à l'Arbresle, à l'est et au midi par la propriété des consorts Tisseur, et à l'ouest par terres à Caumarmond et à Chevron.

Mise à prix, vingt mille fr., ci. 20,000 fr.

SECOND LOT.

Le second lot comprendra dans tout son entier le domaine du *Grand-Barcet*, divisé en deux exploitations, y compris aussi la maison de maître, le jardin et le pré de réserve, le tout d'un seul tènement en

Maison de maître, deux bâtiments d'habitation et d'exploitation attenant, clos, jardin, prés, terres et bois, situés sur la commune de Chevrières, d'une contenance approximative de vingt-deux hectares vingt-un ares quatre-vingt-onze centiares, section A du pland cadastral de ladite commune, le tout ensemble confiné au nord et au nord-est par pré à Benoît Blanchard, par bois au même, par terre à Mathieu Tisseur, terres aux héritiers Odin, par terre à Marreton, par pré à Jean-Louis Odin, par la route de St-Etienne et l'ancien chemin de Savigneux, par la terre à Pallieux, par terre à Marreton, par terre aux héritiers Odin et par la rivière de la Coise ; du côté de l'est, par bois et terre à Marreton, terre à Jean-Louis Odin, terre à Morel, terre à Dubœuf de Savigneux et par pré et terre à Pierre Bouteille ; du côté du midi, par le béal du moulin Morel et par pré aux frères Blanchon, de Chazelles ; du côté de l'ouest, par la rivière de la Coise.

Mise à prix, vingt-cinq mille francs, ci. 25,000 fr.

QUALITÉS DES PARTIES.

Cette vente est poursuivie à la requête et diligence de

Mme Joséphine-Louysie Coullard-Descos, épouse autorisée de M. Joannès-Clair Matagrin, notaire, demeurant ensemble à Saint-Laurent-de-Chamousset.

Et ledit M. Joannès-Clair Matagrin, pour la validité.

Qui font élection de domicile et constitution d'avoué en l'étude et personne de Me Gustave Ruchon, avoué, exerçant en cette qualité près le tribunal civil de Lyon, demeurant en cette ville, rue du Bât-d'Argent, 11 ;

Contre :

1° M. Louis-Eugène Coullard-Descos, légiste, demeurant ci-devant à Lyon, rue Simon Maupin, 4, actuellement résidant à Saint-Laurent-de-Chamousset ;

2° M. Félicien-Aimé Coullard-Descos, étudiant en droit, demeurant à Grenoble, place Clavaison, 6, mineur émancipé.

En présence de

M. François-Pierre-Alexandre Guichellet, avocat, demeurant à Bourg (Ain), curateur dudit M. Félicien-Aimé Coullard-Descos.

En exécution d'un jugement par défaut rendu par la première chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-treize, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente a été dressé par Me Virenque, notaire à Saint-Symphorien-sur-Coise, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-quatorze, et déposé en ses minutes le même jour, après enregistrement ; dénonciation des rédaction et dépôt de ce cahier des charges a été faite aux colicitants et au curateur, avec sommation d'en prendre communication et d'assister à l'adjudication.

L'adjudication aura lieu au profit du plus offrant et dernier enchérisseur, sans enchère générale, le mercredi vingt-cinq février mil huit cent soixante-quatorze, à midi, en l'étude et par-devant Me Virenque, notaire à Saint-Symphorien-sur-Coise, sur les mises à prix fixées par le jugement du vingt-neuf août mil huit cent soixante-treize, sus-énoncées.

Gustave RUCHON,
Avoué poursuivant.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me Gustave Ruchon, avoué poursuivant, ou à Me Virenque, notaire à Saint-Symphorien-sur-Coise, qui a dressé le cahier des charges qui est déposé en son étude.

Etude de Me MICHEL, avoué à Nantua.

VENTE D'IMMEUBLES

Situés sur la commune de Brion.

Adjudication au tribunal civil de Nantua, à l'audience des criées du Samedi *vingt-un* février *mil huit cent septante-quatre*, à *dix* heures du matin.

Ces immeubles consistent en : 1° Un pré, de un hectare soixante ares environ ; 2° Un autre pré, de quatre-vingts ares environ. Ils seront vendus sur la mise à prix de 50 fr.

MÊME ÉTUDE.

Suivant jugement du tribunal de Nantua, vingt-trois janvier mil huit cent septante-quatre, les mariés Louis Bentzing, boulanger, et Eugénie Goyffon ont été séparés de biens.

Etude de Me DOMINJON, avoué à Nantua.

Séparation de biens.

Par jugement du tribunal de Nantua, du 23 janvier 1874, la dame Marie-Anne-Clotilde Dubreul, propriétaire à Poncin, épouse du sieur Perriod (Joseph-Marie), notaire domicilié à Poncin, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Etude de Me BAUDIN, avoué à Nantua.

VENTE
PAR LICITATION
D'IMMEUBLES

Situés à Courtouphle commune de Matafelon

Et consistant en maison, jardin, verger, terre, prés.

DÉSIGNATION
des Immeubles à vendre.

PREMIER LOT

Maison, jardin, verger et dépendances.
Mise à prix..... 150 fr.

DEUXIÈME LOT

Pré de trois ares soixante centiares.
Mise a prix..... 50 fr.

TROISIÈME LOT

Pré de cinq ares cinquante-quatre centiares.
Mise à prix..... 200 fr.

QUATRIÈME LOT

Terre de deux ares vingt centiares.
Mise à prix..... 100 fr.

CINQUIÈME LOT

Terre de cinq ares trente centiares.
Mise à prix..... 150 fr.

L'adjudication aura lieu le *dimanche vingt-deux février mil huit cent septante-quatre*, sur le port de Thoirette, à Courtouphle, chez le sieur Ducret, aubergiste, à midi précis, par-devant Me Sonthonnax, notaire à Nantua.

HOSPICE DE LA VILLE DE CHATILLON-S-CHALAR.

Etude de Me CHERVET, notaire.

Adjudication
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
DE BAUX A FERME
ET A LOYER

Pour entrer en jouissance au 11 novembre 1874.

Le *dimanche 25 janvier* 1874, à 2 heures du soir, dans la salle des délibérations de l'hospice de Châtillon-sur-Chalaronne, il sera procédé par le ministère de Me Chervet, notaire, à l'adjudication, aux enchères publiques, des baux à ferme et à loyer des immeubles suivants appartenant audit hospice :

1° **Domaine Rhodet**, situé commune de Relevant, contenant, sans les bois, environ 32 hectares 08 ares.

2° **Pourpris Naveret**, situé commune de Fareins.

3° **Pourpris Vannier**, y compris terre et pré Villardy, situé commune de Châtillon.

4° **Pré de la Planche**, situé commune de Châtillon, avec jouissance du 11 novembre 1873.

5° **Banc** sous les halles dudit Châtillon.

Les personnes qui désirent se rendre adjudicataires, devront, dans les dix jours qui précèderont l'adjudication, déposer, entre les mains de Me Chervet, notaire, les titres de propriété des immeubles qui seront hypothéqués, à titre de garantie et faire connaître les conditions de solvabilité qu'elles-mêmes ou leurs cautions pourront offrir.

S'adresser pour les renseignements, à Me Chervet, notaire, dépositaire du cahier des charges. (9) 9 c.

GRAINES DE FOIN DE BOURGOGNE.

Environ 1,000 quintaux, s'adresser au Chalet de Bellecour, place Bellecour, à Lyon.

(22) 8—2 h.

A VENDRE

Avec facilité de paiement

DEUX MAISONS

A Bourg,

L'une faubourg St-Nicolas, n° 58, de construction récente, a 3 etages avec balcon et jolie vue ; l'autre, allee de Challes, près l'entrée de la cour de l'hôtel des Griffons.

S'adresser pour traiter à Me Rollin, notaire à Bourg. (25) 5—2.

A VENDRE

162 BOULEAUX

MARQUÉS.

S'adresser rue Teynière, 17, à Bourg, ou à St-Remy au sieur Morel. (7) 7 c.

FABRIQUE DE FLEURS EN TOUS GENRES

Mme LEPOIVRE

N° 1, place des Cordeliers, à Bourg.

Plumes et fleurs de mode, parures de mariées, très-grand choix de fleurs pour églises.

A l'occasion du tirage au sort, grand assortiment de bouquets pour conscrits, depuis 2 fr. 50 jusqu'à 30 fr. la douzaine. (27) 3—1.

ON DEMANDE A ACHETER

Seize poutres en chêne desciées, mesurant chacune 6 m. 90 de longueur, et d'un équarissage de 32 centimètres sur 26 cent.

On paiera comptant.

Pour traiter, s'adresser à M. Dupuis, architecte à Bourg, rue Cropet, 25. (26) 3-2 c.

HYGIÈNE SANTÉ

ASTHME *Catarrhe, Oppression, Toux, Palpitations,* et toute affection des voies respiratoires calmés à l'instant même et guéris par les **TUBES LEVASSEUR**, la boîte **3** fr.

NEVRALGIES *Migraines, Crampes d'Estomac* et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiat ment par les **PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES** du Dr CRONIER, la boîte, **3** fr. Dépôt central chez LEVASSEUR, harmacien, rue de la Monnaie, 23, Paris.

POMMADE DU Dr BERNARD
Contre les maladies de la peau
Dartres, eczémas, boutons, demangeaisons, pellicules, pityriasis du cuir chevelu.
Paris, Ph. SEGUIN, *rue St-Honoré, 378*

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL d'AIX (Provence) **Guérison** sûre, prompte, des *Rhumatismes* aigus et chroniques, *Goutte, Lumbago, Sciatique*, etc. **10** fr. le flacon. Un seul suffit ordinᵗ. Dépôt princip. pharmacies.

PILULES DE BLAUD
Employées par les médecins avec le plus grand succès depuis plus de 40 *années* pour guérir la **Chlorose** (pâles couleurs), maladies des jeunes filles. Chaque pilule porte le nom ci-contre. Le flacon, **5** fr., ½ flac., **3** fr.
Dépôt dans chaque pharmacie

BÉNÉDICTINE Célèbre liqueur de l'Abbaye de Fécamp. *Tonique, digestive, apéritive et anti-bilieuse.* Toujours exiger l'étiquette ci-contre. VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE Reçoit en France et à l'Etranger. A. Legrand aîné

748 G) 26—19 h.

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE FR. MARTIN-BOTTIER A BOURG
LA
MÈRE CHRÉTIENNE
PAR M. CULAS, CURÉ DE DOMSURE
Un beau volume in-16, prix : 3 f. 50
Bourg, imprimerie COMTE-MILLIET.

Cet ouvrage, approuvé par Mgr RICHARD et Mgr de LANGALERIE, offre aux mères de famille d'excellents conseils sur leur sainte mission.

FARINE MEXICAINE

DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO

De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la **Phthisie pulmonaire**. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que, sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un **phthisique**, de s'écrier : il est poitrinaire ! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien ! non, la **PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE** : Dieu, à côté du mal, a place le remède ; il ne s'agissait que de le trouver et de l'employer ; cette noble tâche était départie à el Doctor Benito del Rio. — **LA FARINE MEXICAINE**, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérisons qui se comptent par milliers, ou plutôt qui ne se comptent plus. Son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculisation et la granulation des poumons, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 ou 3 mois. — **LA FARINE MEXICAINE** est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune : elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer ; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles.

On peut dire avec vérité que **LA FARINE MEXICAINE** del Doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir et que **M. R. BARLERIN**, de Tarare (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.

La Farine Mexicaine se trouve, à Bourg, chez M. Ecochard, successeur de Mme veuve Béréziat, rue Creve-Cœur, et dans toutes les villes. (765) 21—10 h.

LE GÉRANT : COMTE-MILLIET. — BOURG, IMPRIMERIE COMTE-MILLIET.